

Géopolitique de l'eau dans le Bassin du Bajo rio Bravo : rivalités de pouvoirs entre les centres agricoles et urbains dans le nord-est du Mexique



Darío Salinas Palacios*

Le Rio Bravo del Norte ou Grande¹ représente, non seulement une frontière géopolitique internationale entre les États-Unis et le Mexique, mais également une zone de coopération et de conflits sur l'eau à différentes échelles.

Ce vaste territoire, caractérisé par un climat semi-aride et par des ressources limitées en eau, a été peuplé et développé économiquement grâce à la maîtrise et à l'usage de l'eau dans la première moitié du XX^{ème} siècle. La construction de nouvelles infrastructures a favorisé la création d'un modèle économique basé sur la mise en œuvre de grands espaces agricoles d'irrigation, appelés *distritos de riego* (districts d'irrigation). Ceci a entraîné les premiers conflits autour de l'accès aux ressources entre les différents acteurs qui comprennent le bassin du río Bravo.

Cependant, la signature du Traité International de Limites et des Eaux entre les deux pays en 1944 a servi à régler les besoins et les usages de l'eau dans le Bassin ainsi qu'à apaiser les tensions. Toutefois,

Le Rio Bravo del Norte ou Grande¹ représente, non seulement une frontière géopolitique internationale entre les États-Unis et le Mexique, mais également une zone de coopération et de conflits sur l'eau à différentes échelles

ce cadre juridique n'a pas prévu les dynamiques frontalières générées à partir des années soixante-dix, grâce à l'implantation de l'industrie maquiladora qui a permis une croissance urbaine rapide et une poussée démographique depuis lors. Ces facteurs humains, plus les irrégularités climatiques dans la région, ont provoqués depuis les années quatre-vingt-dix une pénurie du liquide qui a affecté la région binationale du Bas Río Bravo, située dans l'aval du fleuve. De plus, cette situation a déclenché une nouvelle confrontation qui a non seulement impliqué les États-Unis et le Mexique, mais également les différents états fédéraux, les nouveaux centres urbains et les districts d'irrigations.

La région binationale du Bas Río Bravo : Les districts d'irrigation 025 et 026

Les districts d'irrigation 025 Bajo Río Bravo (DR025) et 026 Bajo Río San Juan (DR026) sont deux espaces agricoles d'irrigation situés au nord-

¹Appelé *Rio Grande* aux États-Unis

*Darío Salinas Palacios est doctorant en Géopolitique dans l'Institut Français de Géopolitique à l'Université

est du Mexique (Fig.2), dans l'État de Tamaulipas, et très proche du Río Bravo, qui délimite la frontière avec le Texas (EUA). Cet espace conforme, plus le Lower Valley Rio Grande of Texas (LVRGT), la région binationale du Bajo Río Bravo.

La naissance de ces districts d'irrigation vient après la construction des barrages internationaux Falcón (1955) et Amistad (1966) sur le fleuve Bravo, ainsi que le barrage Marte. R.Gómez (1940) sur le fleuve San Juan. L'aménagement hydraulique développé, plus les concessions en eau octroyées par l'État, vont permettre d'irriguer presque 300000ha, ce qui se constitue comme le plus grand système compact d'irrigation de tout le Mexique².

Pourtant la distribution pour irriguer le DR025 et DR026 et les centres urbains dépendra de la quantité totale d'eau stockée dans ces barrages, très dépendantes des eaux provenant du fleuve Conchos³, dans l'état de Chihuahua et du fleuve San Juan, situé dans l'état de Nuevo Leon.

Depuis leur création, les superficies agricoles ont été sous contrôle étatique. Cependant et lors des réformes effectuées par l'État pendant les années quatre-vingt, la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA), par politique du gouvernement fédéral, a transféré la gestion de l'eau aux agriculteurs. Ainsi, les districts d'irrigation se sont constitués comme des associations civiles à la suite de la loi d'eaux nationales (LAN) de 1992.

L'ensemble des associations civiles des usagers (ACU) du DR025 et DR026 est un des acteurs locaux le plus influent dans la politique du gouvernement de Tamaulipas à propos du sujet de l'eau au nord de l'État. Par contre son importance dans l'ensemble de la région du nord-est du Mexique est en déclin ces dernières décennies par rapport à des autres acteurs agricoles situés en

² Fausto Ortega, Jesús (2000) Agua y conflicto en el noreste de México: la presa del Cuchillo en Nuevo León. Tesis. Colegio de la Frontera Norte. Pag 20.

³ Ce fleuve, principal affluent mexicain du Río Bravo, a apporté au lit principal le 56% du volume total entre 1940 et 2000. Données provenant de la Comisión Nacional del Agua (2007). Programa Hidrico Visión 2030 del Organismo de Cuenca del Río Bravo

amont du fleuve ainsi que par la présence des nouveaux acteurs urbains régionaux.

Le cadre juridique et législatif du bassin du rio Bravo

La gestion, le contrôle, et distribution de l'eau ainsi que l'administration des infrastructures hydrauliques dans le territoire mexicain est réglementé par l'État National à travers la CONAGUA, sans qu'aucun état fédéré ne puisse lui faire concurrence.

Cependant, la particularité de la gestion et de la planification des ressources naturelles du bassin du Río Bravo n'est pas que marquée, comme on l'a vu, par son caractère semi-aride ni par les processus socio-économiques qu'elle affronte, mais par son caractère binational.

Pourtant, bien que les eaux au Mexique soient propriété de la Nation⁴, l'existence du TILA établit

une série d'engagements entre les deux pays (Fig.1 voir annexe p.9)

Par conséquent, la distribution et la répartition des eaux du Río Bravo sont déterminées par ce cadre juridique international. Le Traité, grâce à la construction des deux

barrages internationaux (Amistad et Falcón) sur le cours inférieur du fleuve, a contribué à renforcer le modèle agricole de la frontière tout comme à fixer les limites de l'agriculture irriguée dans la région binationale. En somme, la distribution entre les deux pays a été fixée par des usages préexistants, plus particulièrement agricoles, mais également en fonction des futures nécessités hydriques de chacun. En relation avec le respect et l'application du Traité, deux organismes ont été inaugurés : d'une part un organisme binational formé par une section mexicaine, la Comisión Internacional de Límites y Aguas (CILA) et d'autre part par une section américaine, The International Boundary Water Commission (IBWC). Toutes les deux sont chargées de la surveillance et du respect de la législation, de la gestion et de la distribution

⁴La Constitution mexicaine dans son article 27 définit que: "La propriété des terres et des eaux comprises à l'intérieur des limites du territoire national appartient originellement à la nation, laquelle a eue et a le droit de transmettre ses domaines aux particuliers en constituant la propriété privée ..."

de l'eau. Ainsi, bien que la source du fleuve se trouve aux États-Unis, l'engagement mexicain avec les EUA découle du fait que le débit du fleuve, à partir de la ville de Fort Quitman (au sud d'El Paso) jusqu'à la mer, soit fourni par des eaux mexicaines (70%) du total de ce qui arrive au bas río Bravo. Cette dernière partie du fleuve représente pourtant la partie finale d'un système complexe multitributaire binational⁵ où l'État central, les états fédéraux et les usagers d'eau doivent se mettre d'accord pour le partage hydrique.

En conséquence, le Mexique doit livrer un tiers des volumes d'eau des affluents⁶ du Río Bravo, soit 430mm³ par an et par cycle de cinq ans et avec la possibilité d'accumuler les cycles. La nécessité d'infrastructures hydrauliques pour le développement de l'agriculture frontalière a favorisé les négociations entre les deux états pour régler le bassin ainsi que l'augmentation de l'usage des ressources en eau. Par contre, ce cadre juridique et l'aménagement du fleuve menés par les deux gouvernements n'ont pas tenu en compte les futures dynamiques socioéconomiques dans ce territoire transfrontalier, lesquelles ont contribué à des demandes en eau imprévues et chaque fois plus importantes.

Enjeux hydriques et rivalités de pouvoirs dans le Bassin du Bravo

Afin de mieux comprendre les origines de ces conflits il est donc nécessaire de connaître le développement historique des acteurs de la zone frontalière du Mexique et des États-Unis, axé sur des politiques visant la construction des infrastructures hydrauliques capables de contrôler l'irrégularité du bassin. Cette mesure permettait de rendre l'eau disponible pour créer de vastes zones de cultures irriguées dans les zones semi-arides. Ce développement de l'agriculture réalisé au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle a favorisé la

⁵ Aguilar Barajas, Ismael y Mathis, Mitchell (2005) "Agua y desarrollo economico en la region binacional del bajo rio Grande/ Rio Bravo. Estados Unidos/Mexico" en Seguridad Agua y Desarrollo. El futuro de la frontera de Mexico-Estados Unidos. Tijuana, el Colegio de la Frontera Norte y Michigan state University. p115

⁶ Le Traité prévoit que le Mexique s'engage à fournir aux États-Unis un tiers de l'eau des fleuves Conchos, San Diego, San Rodrigo, Escondido, Salado et Arroyo de las Vacas(fig. 1)

création des colonies autour de ces districts d'irrigation. Ce fait a esquissé les bases du devenir des centres urbains dans la région.

Le développement agricole a été promu par la monoculture du coton, qui a enrichi la région entre les années quarante et soixante. Par contre, dans les années soixante-dix, la crise de cette culture a été accompagnée d'une série de réformes dans les secteurs économiques et de l'agriculture elle-même. La position de la région, en tant que lieu frontalier, a encouragé l'État mexicain à mener des politiques pour l'établissement de l'industrie *des maquiladoras*⁷, dont le nombre n'a cessé d'augmenter depuis lors. Ce nouveau modèle économique a attiré une population importante venant du centre et du sud du pays qui s'est établie dans les centres urbains, lesquels connurent une croissance démesurée⁸. D'autre part, malgré le commencement de nouvelles activités économiques dans la région, cela n'a pas eu comme conséquence une diminution de la superficie agricole d'irrigation. Ainsi, cet accroissement démographique entamé depuis les années soixante et soixante-dix plus l'augmentation des superficies agricoles d'irrigation dans le fleuve Conchos⁹ durant les

années quatre-vingt-dix, ont provoqué une augmentation de la consommation d'eau tant urbain qu'agricole dans certaines zones du Bassin (fig.2 voir annexe p.10), particulièrement, dans le bassin du fleuve San Juan¹⁰, du Bajo río Bravo et celui du Conchos.

Un conflit multiescalaire : La dette de l'eau

Les caractéristiques hydrologiques et juridiques du bassin du Río Bravo favorisent les rivalités locales

⁷ Traduction libre : usines de sous-traitance

⁸ La région binationale du Bajo Río Bravo est passée en six décennies de 500000 à 2,5 millions habitants

⁹ Depuis la signature du TILA et jusqu'aux années 1970, on ne comptabilisait qu'environ 70.000 ha au total. C'est durant les années 1980 que l'on commence à voir une hausse de plus de 40% des surfaces agricoles d'irrigation, pourtant non comptabilisées dans les calculs effectués pendant les accords du Traité.

¹⁰ Ses eaux fournissent une grande partie du DR026 et toute la zone métropolitaine de Monterrey (ZMM), laquelle est passé de 1.250.000 au début des années soixante-dix à environ 4.000.000 en 2010

et régionales qui traversent les frontières. Dès lors, nous commençons à entrevoir les enjeux « géohydro-politiques » auxquels notre territoire est confronté ces dernières décennies.

Entre 1992 et 2002, la région du Bajo río Bravo et une grande partie du Bassin du Río Bravo ont reçu des précipitations inférieures à la moyenne. Cela a entraîné, entre 1995 et 1999, des coupures d'eau proches du 50 % pour les agriculteurs du DR025, de la Vallée du Texas et une petite partie du DR026. Pour la période 2000-2001, les coupures ont été totales pour l'agriculture d'irrigation dans toute la région binationale. L'existence du Traité de 1944 a servi de base juridique pour les agriculteurs texans, lesquels ont réclamé leur partie hydrique des affluents mexicains.

En 2002, le gouvernement fédéral Mexicain décide d'ajourner les livraisons d'eau pour les Barrages Internationaux en le justifiant à cause de la sécheresse. Par contre, cette mesure a déchaîné des protestations de la part des agriculteurs texans, lesquels se méfiaient de l'exécutif mexicain.

Les dimensions internationales de ce conflit sur l'eau du Río Bravo eurent des répercussions dans les médias et dans les milieux politiques¹¹. Ainsi, la même année, le gouverneur de Texas, Rick Perry, et le Président des États-Unis, George Bush, ont fait pression sur le gouvernement fédéral de Vicente Fox pour lui faire respecter le TILA et délivrer les eaux stockées dans les barrages situés dans le bassin du Rio Conchos (Fig.2), très nécessaires pour approvisionner le sud du Texas.

Malgré cette livraison, les usagers du DR25 et une partie du DR026 n'ont pas profité de cette eau puisqu'elle a été utilisée pour payer aux États-Unis. Cette affaire a été appelée par les médias mexicains comme la deuda del agua (la dette de l'eau). Finalement, les pressions exercées par les États-Unis entre 2002 et 2005 ont eu pour résultat le commencement du remboursement de la dette

¹¹ Walsh Casey; Aguas Broncas (2004). *The Regional Political Ecology of Water Conflict in the Mexico-U.S. Borderlands*. Universidad Iberoamericana. Journal of Political Ecology. Vol 11. p 53

contractée par le Mexique à travers la signature de deux nouveaux actes¹² dans le Traité.

Le manque d'information et d'organisation de la part du gouvernement mexicain en plus du manque de clarté dans les explications données aux agriculteurs affectés, conduirent des associations civiles des usagers d'eau (ACU) du DR025 et du DR026, avec l'appui du gouvernement de Tamaulipas, à dénoncer le gouvernement fédéral¹³ pour le non-respect du Traité original.

Ainsi, la Cour suprême de justice de la Nation a annulé la controverse déposée par le gouvernement priiste (PRI) de Tamaulipas contre le gouvernement paniste (PAN) de l'État et la CONAGUA pour la livraison d'eau stockée dans les barrages internationaux aux États-Unis en raison de la non-ingérence dans les affaires de la nation de politique externe d'un état fédéral et du manque de concurrence sur l'eau¹⁴.

Pourtant, ce long processus de négociations entre les deux pays a résolu le conflit diplomatique, mais à laissé sans eau aux agriculteurs du DR025 et du DR0261

Pourtant ce long processus de négociations entre les deux pays a résolu le conflit diplomatique, mais à laissé sans eau aux agriculteurs du DR025 et du DR02615, ce qui a provoqué que la problématique des eaux du Rio

Bravo passe d'être un enjeu de géopolitique externe à être un enjeu de géopolitique interne.

Rivalités interétatiques entre l'espace urbain et agricole

Comme nous l'avons vu, le gouvernement central et plus particulièrement la CONAGUA gèrent l'ensemble des problématiques hydriques de la nation. Par conséquent, les luttes internes entre États fédéraux dépendants d'un même bassin sont indirectes, puisque les positions prises par les

¹² Les actes 308 et 309 signées en 2002 et 2003 entre la CILA mexicaine y la IBWC américaine ont permit aux Mexique "payer" sa dette avec des eaux du fleuve San Juan, un cours d'eau non engagé dans le Traité, ce qui aura des conséquences au DR026 comme on verra ensuite.

¹³ Contestation constitutionnelle 49/2007

¹⁴ Ce long processus juridique a été entamé en 2007 et le jugement a été résolu le 21 Septembre 2010.

¹⁵ Article dans le journal mexican *El Universal* (29-05-2002). Disponible sur: http://www2.eluniversal.com.mx/pls/impreso/noticia.html?id_no ta=85196&tabla=nacion (Consulté le 18 juillet 2011)

acteurs sont continuellement redirigées vers le gouvernement national. Malgré la centralité des prises de décision et le contrôle de l'eau par la CONAGUA, la construction du Barrage el Cuchillo (fig 3 voir annexe p.11) pendant le mandat de Carlos Salinas de Gortari (1989-1995) a entraîné un conflit régional autour des eaux du fleuve San Juan.

En effet, la principale source d'eau du DR026 est le fleuve San Juan. Ce cours d'eau, malgré son appartenance au bassin du Rio Bravo, est absent des engagements dans le Traité de 1944, c'est-à-dire que ses eaux sont 100% mexicaines. Pourtant, les caractéristiques des conflits autour du DR026 sont encore plus complexes.

D'un côté, les agriculteurs de ce district sont impliqués dans le conflit contre le gouvernement fédéral, car la CONAGUA a profité des eaux non engagées du San Juan pour payer une partie de la dette aux États-Unis. Ce qui a affecté une partie de la surface d'irrigation du DR026. D'un autre côté, le même DR026 s'est vu enlisé dans un autre conflit à une échelle régionale. Le fleuve San Juan prend sa source dans l'État du Nuevo León et se jette dans le Rio Bravo dans l'État de Tamaulipas ce qui lui confère une forte image territoriale de voisinage régionale et partage hydrique.

En 1994 et au début de la sécheresse qui a affecté une grande partie du bassin du Rio Bravo, le CONAGUA a inauguré le barrage El Cuchillo (fig.3 voir annexe p. 11) sur le fleuve San Juan pour approvisionner en eau, au moyen d'une canalisation, la zone métropolitaine de Monterrey (ZMM), située à presque 180 km des deux districts d'irrigation tamaulipeques.

Cette ville, deuxième agglomération du Mexique, représente un très important pôle industriel et de services, constituant un élément majeur pour comprendre la situation géohydro-politique au Nord-est du Mexique. En effet, sa croissance urbaine depuis des décennies a entraîné une forte augmentation de la demande en eau sur le bassin San Juan et donc un approvisionnement de plus en

plus important. Dès lors, des rivalités de pouvoir naissent entre les associations civiles du DR026, les acteurs industriels et l'organisme opérateur de l'eau, le Servicio de Aguas y Drenaje de Monterrey (SADM), ces deux derniers étant soutenus par le gouvernement de Nuevo León et ayant une influence très importante sur les sphères politiques nationales.

Pourtant, la mise en place de ce barrage, en plus de la sécheresse existante, a laissé sans eau les agriculteurs du DR026. Cet événement a déclenché un conflit entre les gouvernements de Tamaulipas et de Nuevo León pour les eaux du Rio San Juan, qui étaient données en concession au départ¹⁶ pour l'agriculture du DR026.

Bien qu'un accord ait été conclu entre les deux États après l'intervention du CONAGUA en 1996, la nécessité de l'approvisionnement en eau de la ZMM dans un futur proche prévoit la construction de nouvelles infrastructures dans le cadre du Project Monterrey V¹⁷. Malgré le fait que ces dernières années la météo ait été favorable dans la région, les préoccupations et les méfiances des agriculteurs DR026 sont encore présentes, car ils ne sont pas assurés de leur approvisionnement en eau à l'avenir. Ils se sentent par ailleurs en position de faiblesse face aux besoins urbains et industriels plus dominants dans la politique du gouvernement fédéral et de la CONAGUA. En plus, d'après la loi, il faut tenir compte que l'usage urbain et industriel est primant sur l'usage agricole. Si le modèle agricole des

Pourtant, la mise en place de ce barrage, en plus de la sécheresse existante, a laissé sans eau les agriculteurs du DR026

¹⁶ Le *Diario Oficial de la Federación* (Journal Officiel de la Fédération) établit le 02 juillet 1952 par décret présidentiel, l'utilisation de l'eau pour usage agricole pour une durée indéterminée par une concession des eaux du Río San Juan pour l'État de Tamaulipas et de tous les tributaires du bassin afin de disposer de tous les écoulements du Río San Juan jusqu'au barrage Marte. R. Gómez, pour l'arrosage des 69.748ha du Distrito de Riego 026 Bajo Río San Juan.

¹⁷ Les futurs projets de grandes infrastructures hydrauliques qui cherchent à assurer l'approvisionnement de l'eau dans les zones urbaines à long terme continuent d'être dans les plans des gouvernements des états fédéraux. Ainsi donc, la ZMM ne voit sa réserve en eau assurée que jusqu'à 2015, mais le projet Monterrey V planifie la recherche de nouvelles sources qui pourraient interférer de nouveau avec des états voisins. L'idée de réaliser une deuxième conduite du Cuchillo semble la plus simple économiquement parlant, mais aussi la plus conflictuelle, comme nous l'avons vu ci-dessus.

districts n'est pas modernisé, le problème se posera une fois de plus.

En somme, nous ne pouvons pas rester avec l'idée que les disputes sur l'eau sont dues aux facteurs physiques, mais plutôt aux dynamiques des activités économiques et démographiques au nord-est du Mexique où la ville de Monterrey a été le premier acteur urbain qui a entraîné une vraie concurrence pour l'eau depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle. L'importance de l'agriculture comme acteur dans ce territoire est de plus en plus faible depuis les années 1980 ainsi que le secteur urbain prend sa place comme un acteur capable d'influencer les prises de décision du gouvernement fédéral.

Ces rapports des forces entre le gouvernement de Tamaulipas et Nuevo León et la ZMM et le DR026 autour de l'accès à l'eau est donc le conflit le plus évident des rivalités de pouvoir interétatiques entre le secteur urbain et agricole dans ce milieu aride. Pourtant, ce conflit régional, bien qu'il reste vraiment comme un sujet de géopolitique interne du Mexique, peut être l'exemple des futures expressions des rivalités dans le Bassin du Bravo car il s'insère dans le même contexte hydrique et socioéconomique.

Vers une nouvelle gouvernance du bassin du río Bravo

Les solutions possibles qui commencent à se mettre en place pour apaiser les tensions entre les acteurs et améliorer la gestion du Bassin sont d'abord plus bureaucratiques qu'économiques. Le bassin du Río Bravo, bien qu'il soit régulé par la TILA et les deux organismes binationaux, la CILA et le IBWC, doit plutôt se pencher sur la gestion et la distribution de l'eau d'une façon plus efficace, adaptant les nécessités et possibilités du bassin au futur contexte socioéconomique de la région. Ces deux organismes sont composés essentiellement du personnel technique, mais ils dépendent de leurs gouvernements fédéraux respectifs, donc, la plupart de décisions sont prises par des politiciens qui connaissent l'importance des questions hydriques sur les médias et la société. Du côté mexicain, l'absence d'organisation et les intérêts politiques de ces dernières décennies ont conduit à une augmentation

des concessions d'eau, surtout dans les espaces agricoles d'irrigation situés dans le sous bassin du fleuve Conchos. Cela a provoqué une croissance du nombre d'acteurs impliqués dans l'accès à l'eau, dont certains d'entre eux sont inconnus de l'administration.

Devant la nécessité d'équilibrer les ressources en eau entre les différents acteurs, le gouvernement fédéral et la CONAGUA, en concordance avec la nouvelle Loi Nationale des Eaux (LAN) de 1992, ont modernisé la gestion de l'eau au Mexique. Le caractère trop centralisé des affaires hydriques au Mexique oblige à une nouvelle planification et exploitation des ressources naturelles, puisque les nouvelles conditions environnementales, sociales et économiques ont évolué et ne sont pas les mêmes pour les différentes régions du pays. En ce qui concerne l'organisation, la LAN a favorisé une administration des eaux nationales par des bassins hydrographiques, contribuant par exemple à la création du Organismo de Cuenca del Río Bravo (Organisme de Bassin) en tant qu'unité subordonnée de la CONAGUA, possédant son siège à Monterrey. Cet organisme développe un programme capable d'évaluer

la disponibilité hydrique et les nécessités futures dans le Bassin pour la période 2007-2030. En plus, les mêmes acteurs qui utilisent l'eau n'ont pas non plus un rôle majeur dans la prise de décisions, bien que la mise en place du Consejo de Cuenca¹⁸ (Conseil du Bassin) par la CONAGUA soit une initiative qui pourrait favoriser beaucoup la participation, mais surtout contribuerait à apaiser les possibles tensions entre les différents acteurs.

La complexité du Bassin, par son étendue et par son caractère binational, a entraîné aussi la création des deux commissions attachées au Conseil : la Commission du Bassin du fleuve Conchos et la Commission du Bassin du fleuve San Juan. Ce type de mesures de participation des différents acteurs impliqués dans le thème de l'accès à l'eau, mais aussi la mise en place de la division administrative

Le modèle agricole d'irrigation mis en oeuvre n'a pas beaucoup changé depuis sa création

¹⁸Le Conseil du Bassin du Río Bravo a été créé en 1999. Il est constitué par les gouvernements fédéraux des 5 États du Bassin, ainsi qu'un représentant des secteurs urbains, industriels et agricoles et un de la société civile.

de la CONAGUA au sein des différents bassins hydrologiques pour mieux gérer les ressources hydriques, sont réalisés dans le but principal de résoudre le problème hydrique que connaît le nord-est du Mexique.

Cependant, de telles mesures doivent aussi prendre en compte le contexte international dans lequel le bassin évolue. Comme nous avons mentionné, ce territoire binational a souffert d'une accélération de la croissance urbaine en termes de population, influencée par les dynamiques économiques basées sur une irrigation intensive entre les années 1940 et 1960 et sur l'augmentation significative de la production industrielle à partir des années 1970. De plus, les processus d'interdépendances économique, sociale, culturel, environnemental et politique qui se sont créés entre les villes, régions et États qui la composent, se sont officialisés à la suite de la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) en 1994¹⁹. Ce processus d'interaction, de croissance économique et démographique entre deux sociétés, souligne l'internationalisation croissante de Bassin du Río Bravo²⁰. Cela explique donc que la coopération binationale soit renforcée, les deux territoires sont de plus en plus interdépendants économiquement concernant l'usage de l'eau. Par conséquent, mis à part la CILA et la IBWC, de nouveaux organismes ont vu le jour, comme la Banque de développement d'Amérique du Nord (BDAN) et la Commission de Coopération Écologique Frontalière COCEF²¹. Tous les deux sont centrés sur la coopération transfrontalière en termes d'environnement mais ils mettent l'accent sur tout ce qui est lié à l'eau, ressources majeure pour le développement de ces deux sociétés.

Les enjeux de l'agriculture d'irrigation dans le bas Río Bravo

¹⁹Cortez Lara, Alfonso Andrés; Whiteford, Scott; Chávez Márquez, Manuel (2005). *Seguridad, agua y desarrollo. El futuro de la frontera México-Estados Unidos*. México, El Colef. p233

²⁰ Ibid.p16

²¹ La BDAN et la COCEF ont été créés sous les auspices de l'Accord de libre-échange (ALENA) en 1994 afin de régler les problèmes écologiques dans la région frontière entre le Mexique et les États-Unis.

Néanmoins, toutes ces solutions et défis de gouvernance hydrique envisagées de façon interne et externe, n'aboutiront pas sans une grande transformation du modèle agricole des districts d'irrigations, principaux consommateurs d'eau dans le Bassin et dans la région du Bas Río Bravo. Le modèle agricole d'irrigation mis en oeuvre n'a pas beaucoup changé depuis sa création. Les deux districts disposent d'un système d'infrastructures d'irrigation obsolètes et coûteuses à maintenir qui se soutiennent à peine par la production d'un ou deux cultures.

Toutefois, nous avons vu que le DR025 et le DR026 ont été les plus touchés par la pénurie d'eau qui a affecté la région entre 1992 et 2002. Ces faits ne sont pas seulement la conséquence de leur position géographique au sein du Bassin et du volume d'eau consommé mais aussi celle de la perte de poids économique et social dans la région. En même temps, le secteur agricole a perdu de l'influence politique dû au faible rendement économique face aux secteurs industriel et de services depuis la crise financière au début des années quatre-vingts et lors des réformes libérales de l'État du Mexique. Cela a eu des conséquences dans le manque d'initiatives de la part des agriculteurs, ainsi qu'à une absence d'investissements étatiques nécessaires pour moderniser et faire de l'agriculture un secteur plus compétitif. De plus, la relation entre la quantité d'eau consommée et la productivité économique que chaque district génère dans la région du bas Río Bravo²² est déterminante pour comprendre l'actuel rôle social²³ et économique de l'agriculture du nord de Tamaulipas.

Cette faiblesse du DR025 et du DR026 s'accroîtra encore plus avec l'Accord de Libre Échange Nord-Américain (ALENA) entre les États-Unis et le Mexique en 1994, lequel mettra en avant la faible compétitivité du maïs²⁴, principal produit de la

²² La relation entre le PIB généré dans chaque secteur productif et le volume d'eau utilisé dans la région du Bajo Río Bravo est du 70% pour le secteur tertiaire, le 25% pour le secondaire et le 5% pour le secteur primaire. Source personnelle établie sur la base des informations fournies par le Programa Hídrico Visión 2030 del Organismo de Cuenca del Río Bravo. Comisión Nacional del Agua (2007)

²³ Dans la région du bas Río Bravo, seulement les 45 % en moyenne de la population active s'occupent de l'agriculture, étant le secteur industriel (42,5 %) et le secteur services (52 %) les activités économiques qui produisent le plus d'emplois.

²⁴ Léonard E., Losch B (2009). *La inserción de la agricultura mexicana en el mercado norteamericano: cambios estructurales, mutaciones de la acción pública y recomposición de la economía rural y regional*. Foro internacional, 49 (1).p 16.

région. En plus, l'ALENA constitue, autant une menace extérieure qu'intérieure pour les DR025 et DR026 puisque l'agriculture doit non seulement concourir au marché nord-américain mais aussi avec les secteurs industriels et de services, lesquels deviennent de plus en plus importants dans la région.

Tous ces facteurs peuvent être indicatifs pour expliquer pourquoi en période de pénurie future, les agriculteurs du Bajo Rio Bravo pourraient être encore une fois les derniers acteurs dans l'accès à l'eau.

Conclusion

Les conflits qui ont affecté l'agriculture d'irrigation dans la région du Bas Rio Bravo ne peuvent être expliqués que par les conditions climatiques, la surexploitation du Bassin en amont et la croissance urbaine et industrielle. Je veux souligner qu'ils sont plutôt une conséquence directe de la décadence de ce modèle économique d'agriculture d'irrigation dans des milieux semi-arides qui est en train de laisser sa place aux acteurs urbains. L'utilisation inefficace des ressources en eau et le manque de compétitivité dans le marché soulèvent la nécessité d'une réflexion pour une gestion durable du Bassin du Rio Bravo dans un nouveau contexte socioéconomique d'un territoire partagé entre deux pays.

Étant donné que mon hypothèse de travail est axée sur l'évolution des rivalités de pouvoirs entre les deux pays, les acteurs impliqués dans l'usage de l'eau pour l'agriculture et sur la situation actuelle

de ces rivalités, il faudra donc réfléchir sur les enjeux présents et futurs pour trouver de nouveau la stabilité hydrique dans ce territoire.

Comme nous avons mentionné, dans ce contexte historique, les conflits parmi les acteurs ont été résolus grâce à la mise en place du cadre juridique. Cependant, les rapports des forces entre eux, notamment au Mexique, ont évolué. Le phénomène industriel et des services, commencé il y a quelques décennies, a transformé les centres urbains en acteurs les plus influents dans la géopolitique de l'eau du nord-est du Mexique. La relation entre la quantité d'eau utilisée et les rendements économiques apportés peut être le modèle qui décidera quel secteur d'activité et quelles cultures d'irrigation peut continuer à accéder aux eaux du Río Bravo.

En somme, ce nouveau contexte de gouvernance et de permanence du Bassin marqué par les relations économiques et les compétences binationales, régionales et locales au sujet de l'eau, va vers une coopération institutionnelle plus étroite au-delà des frontières et vers un usage plus efficace de l'eau, afin d'éviter de futures disputes qui déstabiliseraient la région.

Il est vrai que les futurs changements bénéficieront ou nuiront certains secteurs ou acteurs mais ils seront fait en fonction des nouveaux rapports de forces autour l'eau, dans un territoire, la frontière entre les États-Unis et le Mexique, l'un des plus sensibles au monde.

Comme nous avons mentionné, dans ce contexte historique, les conflits parmi les acteurs ont été résolus grâce à la mise en place du cadre juridique

Figure 1



Figure 2

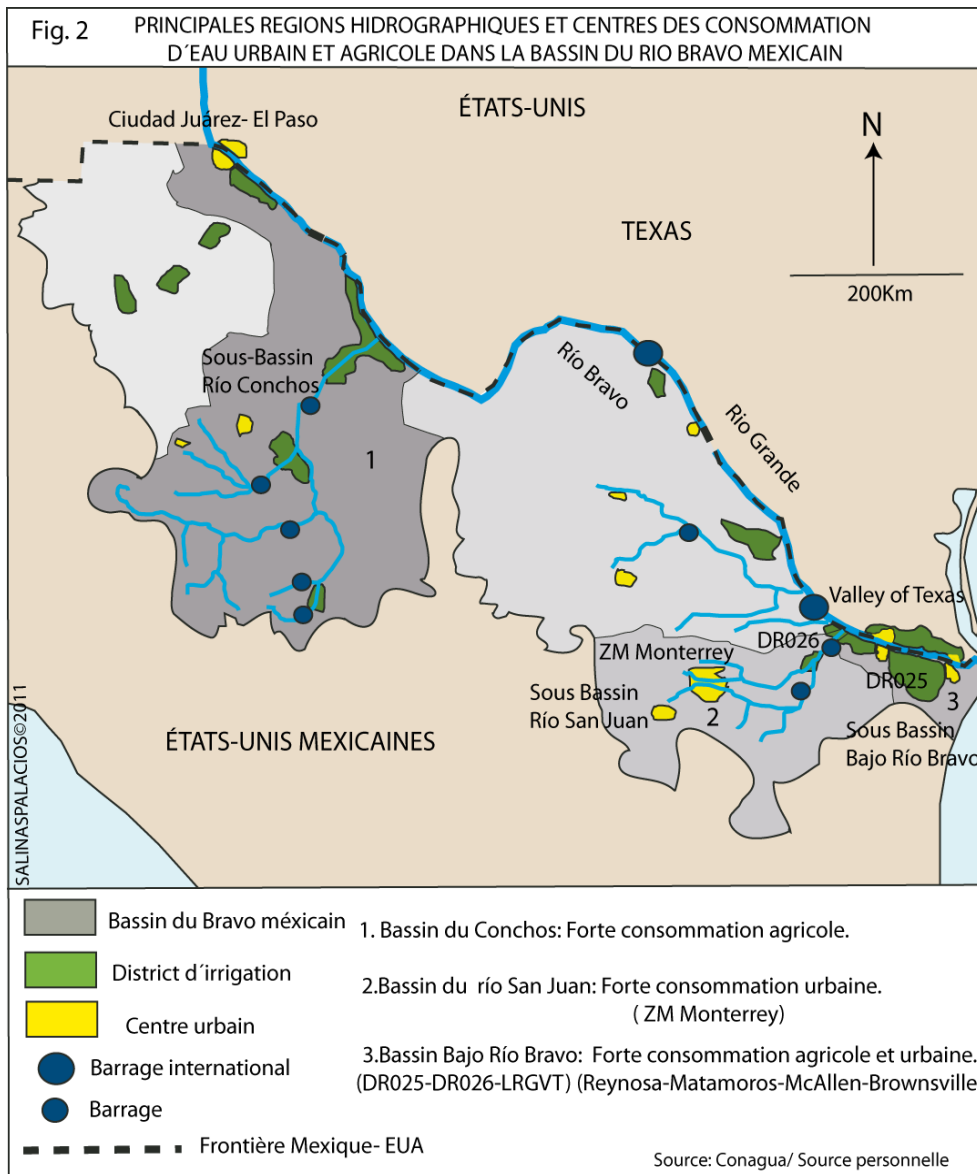
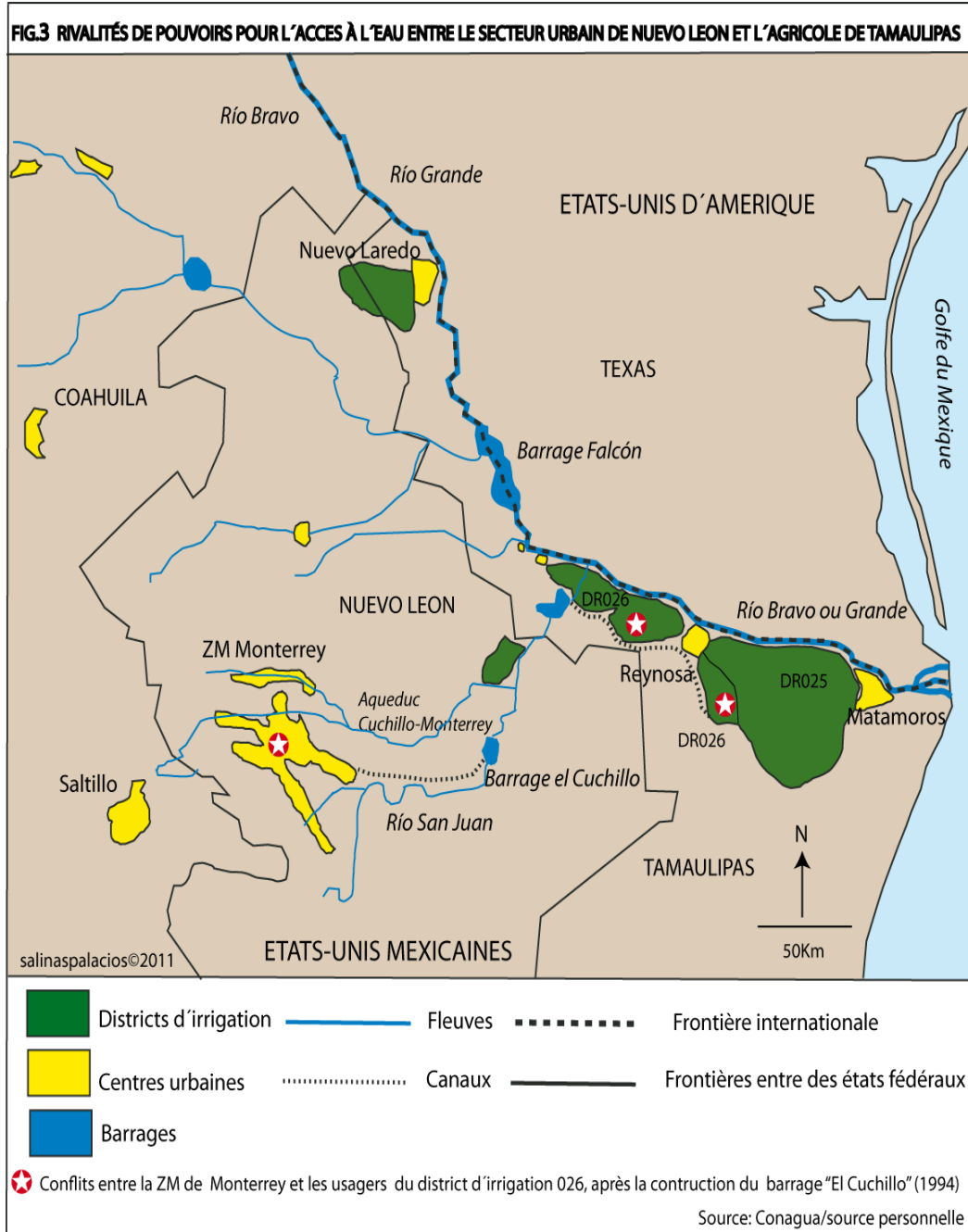


Figure 3



Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Observatoire des Amériques ou des membres du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM).